



ZONE DE DISTRIBUTION : ADDUCTION DE ROCBARON

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2023

L'eau distribuée peut être consommée par tous. Toutefois, elle présente des traces de pesticides susceptibles de dépasser le seuil réglementaire pour la substance Atrazine-déséthyl-déisopropyl mais très inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Le dépassement du seuil réglementaire n'a néanmoins pas été mis en évidence au titre du contrôle sanitaire en 2023. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres toxiques et indésirables.

B

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : -

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGES CASCAVEOU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ROCBARON), soit 5091 personnes. Le responsable des installations est : « CA PROVENCE VERTE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ EAU FRANCE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **17**
 Conformité : **100 %**
 Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **7**
 Valeur moyenne : **8,24 mg/L**
 Valeur maxi : **9,3 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

B

Qualité convenable (voir commentaire général)

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **4**
 Conformité : **100 %**
 Nombre de substances recherchées : **175**
 Valeur maxi : **0,062 microgramme/L (atrazine déséthyl déisopropyl)**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
 Valeur moyenne : **0,14 mg/L**
 Valeur maxi : **0,14 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
 Valeur moyenne : **38,5 °f**
 Valeur maxi : **39,4 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

ADOUCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 30/05/2024

UDI 083000056

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.